



# MODERNE

---

L'ARCHITECTURE MODERNE  
DES ÉTABLISSEMENTS  
DE LA COMMISSION  
SCOLAIRE DE MONTRÉAL





---

L'ARCHITECTURE MODERNE  
DES ÉTABLISSEMENTS  
DE LA COMMISSION  
SCOLAIRE DE MONTRÉAL

## **REMERCIEMENTS**

Aux personnes suivantes de la  
Commission scolaire de Montréal:

BRUNO MARCHAND, Directeur,  
Service des ressources matérielles

PASCAL RIVARD, Directeur adjoint,  
Service des ressources matérielles

STEPHEN TESSIER, Architecte,  
Coordonnateur - Grands chantiers et  
Responsable du Comité du patrimoine,  
Service des ressources matérielles

ALAIN BEAUCHAMP, Archiviste,  
Service du secrétariat général

MARTIN CÉRÉ, Technicien en arts  
graphiques, secteur de l'imprimerie

La direction des établissements  
apparaissant dans la publication

Ainsi qu'à:  
ROBERT ASCAH

Révision linguistique  
CHRISTINE DUFRESNE

Correction des épreuves  
DANIELLE DOUCET

Mise en page  
MAXIME MORIN

**ISBN**  
978-2-9817559

Dépôt légal –  
Bibliothèque et  
Archives nationales  
du Québec, 2018.

Tous droits réservés. La reproduction de ce  
document par quelque procédé que ce soit et  
sa traduction, même partielles, sont interdites  
sans l'autorisation de Claudine Déom.  
© Claudine Déom, 2018

# LES AUTEURS

-

SOPHIE DEBLOIS

ARNAUD DUFORT

ISABELLE LORTIE

ANDRÉANE NADEAU

JESSIKA POIRIER

FÉLIX ROUSSEAU

CAMILLE ST-ONGE

SOUS LA DIRECTION DE  
CLAUDINE DÉOM

# PRÉFACE

En 1999, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) mettait sur pied un Comité sur le patrimoine architectural de ses édifices. Cette création témoignait de l'importance que la CSDM voulait accorder à la préservation de la richesse patrimoniale de ses bâtiments lors de travaux de rénovation. Cette préoccupation a donné lieu à un inventaire de l'ensemble des bâtiments afin de déterminer ceux ayant la plus grande valeur patrimoniale, ainsi qu'à la publication, par la suite, du *Guide d'interventions architecturales pour les édifices scolaires*. Ce guide a été distribué à toutes les commissions scolaires du Québec.

Toutefois, il est devenu évident que ce travail de sensibilisation devait aussi toucher le grand public. En effet, alors que la valeur du patrimoine immobilier religieux est grandement reconnue, celle du patrimoine scolaire l'est beaucoup moins. Cette constatation a amené la CSDM à s'associer à l'Écomusée du fier monde afin de présenter en 2004 et 2005 l'exposition *Les murs de l'école* qui montrait l'évolution du bâtiment scolaire de 1840 à aujourd'hui (les panneaux de cette exposition se trouvent maintenant en permanence sur les murs intérieurs de l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal). Cette exposition a été l'occasion pour la revue *Continuité* de publier un dossier, sur *L'école: Un patrimoine à reconnaître* (automne 2004).

La présente publication s'inscrit dans cette démarche éducative. Elle fait suite à une autre publication réalisée grâce à l'étroite collaboration de l'École d'architecture de l'Université de Montréal: *L'architecture Art déco et les écoles de la Commission scolaire de Montréal*. Vous pouvez la consulter en ligne sur le site web de la CSDM sous l'onglet La CSDM/Milieu de vie/Architecture et patrimoine.

Certaines personnes peuvent se demander pourquoi la CSDM s'intéresse à l'architecture moderne, alors qu'elle possède des bâtiments d'une si grande richesse historique (le plus vieux date même de 1856, soit la partie centrale de l'école Sophie-Barat). C'est justement parce que l'architecture moderne est souvent méconnue que la CSDM considère essentiel de faire sa part afin de la faire mieux apprécier. De grands architectes ont été associés au développement de la CSDM depuis plus de cent ans et ont légué des œuvres marquantes qui méritent d'être mises en valeur. Le mandat éducatif de la CSDM ne se limite pas à la salle de classe. Le patrimoine immobilier ancien et moderne de la CSDM témoigne non seulement de l'évolution du bâtiment scolaire, mais aussi des pratiques architecturales.

Je souhaite vivement que ce document suscite un intérêt grandissant pour l'architecture moderne en général, mais aussi de façon particulière pour l'architecture scolaire moderne. Je tiens à souligner la collaboration exceptionnelle apportée par l'École d'architecture de l'Université de Montréal depuis plusieurs années à la démarche de la CSDM visant à mieux faire connaître et préserver son patrimoine immobilier.

Cette publication témoigne de façon éloquente des fruits de cette coopération entre milieux scolaires de niveau différent.

Bonne lecture !

Catherine Harel-Bourdon

*Présidente de la Commission scolaire de Montréal*

# SOMMAIRE

---

1	<b>AVANT-PROPOS</b>
2	<b>LA MODERNITÉ AU QUÉBEC</b>
4	<b>L'AVÈNEMENT DE LA MODERNITÉ ARCHITECTURALE AU QUÉBEC</b>
7	<b>LA MODERNITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES QUÉBÉCOIS</b>
	<b>LES ÉTABLISSEMENTS</b>
9	<i>École Félix-Leclerc</i>
11	<i>Édifice des Pins</i>
13	<i>Académie Dunton</i>
15	<i>Centre administratif de la Commission scolaire de Montréal</i>
17	<i>École Marie-Favery</i>
19	<i>École au Pied-de-la-Montagne Pavillon Jean-Jacques-Olier</i>
21	<i>École Armand-Lavergne</i>
23	<i>École Louis-Joseph-Papineau</i>
25	<i>École Père-Marquette</i>
27	<b>APPRÉCIER L'ARCHITECTURE SCOLAIRE MODERNE</b>
29	<b>SOURCES</b>
31	<b>CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES</b>

# AVANT- PROPOS

—

C'est avec grand plaisir que je présente cette publication sur l'architecture moderne des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Pour apprécier, mettre en valeur et conserver le patrimoine, il faut d'abord comprendre ce que l'on possède. Voilà donc l'idée première derrière cette brochure, qui s'inscrit dans un effort de la CSDM de faire reconnaître le patrimoine scolaire. L'architecture moderne y est expliquée dans ses grandes lignes. En outre, grâce à une sélection d'écoles jugées les plus représentatives de cette époque, le lecteur pourra comprendre comment les nouvelles idées à propos de l'architecture se sont traduites dans les bâtiments scolaires québécois des années 1950, 1960 et 1970. La brochure s'adresse à toute personne qui s'intéresse à l'architecture, qu'elle soit experte ou non initiée.

Par ailleurs, cette publication témoigne d'un partenariat de longue durée entre le Service des ressources matérielles de la CSDM et la maîtrise en Conservation du patrimoine bâti de l'Université de Montréal. Depuis 2000, cette collaboration a mené à la réalisation d'inventaires et d'études qui ont permis de comprendre l'intérêt patrimonial de différents bâtiments scolaires et, conséquemment, de le préserver. Je salue cette volonté soutenue de la CSDM de diffuser la connaissance à propos de son patrimoine. Certains considéreront que ce rôle lui revient en tant qu'instance publique gérant un nombre important de bâtiments dont plusieurs sont relativement anciens (264 bâtiments dont l'âge moyen est d'environ 60 ans). Convenons néanmoins que rien ne l'oblige à le faire, car très peu d'écoles possèdent un statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

Au fil des ans, ce partenariat a eu un autre effet bénéfique : contribuer à la formation de la relève en conservation du patrimoine. En effet, depuis 2000, un grand nombre d'étudiants inscrits au programme ont participé à la réalisation de ces recherches. Cette publication ne fait pas exception puisqu'elle résulte d'un travail de fin d'études. Les finissants de la cohorte 2016-2017 de la maîtrise en Conservation du patrimoine bâti en sont les principaux auteurs. Comme dans tout ouvrage collectif, chaque étudiant a été entièrement responsable de sa section portant sur une école, de la documentation à la rédaction en passant par le choix des images. Les textes d'introduction qui suivent sont aussi de leur cru. Le résultat témoigne de manière éloquente de l'engagement de ces futurs experts en patrimoine et de leur capacité à révéler cette architecture encore trop souvent méconnue.

Je souhaite que cette publication permette au lecteur de découvrir une autre facette de l'architecture scolaire de Montréal. J'espère également qu'elle contribuera à accroître la sensibilité de ceux qui ont la responsabilité de prendre des décisions quant à l'avenir de ces bâtiments.

Claudine Déom

*Professeure et coordonnatrice de la maîtrise en aménagement,  
option Conservation du patrimoine bâti.  
École d'architecture, Université de Montréal*

# LA MODERNITÉ AU QUÉBEC

—

Par  
Jessika  
Poirier &  
Camille  
St-Onge

Au Québec, les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale sont marquées par une période de prospérité économique et un boom démographique. Ce contexte d'abondance matérielle et de mondialisation croissante est favorable à l'émergence de changements. Déjà, en 1948, la parution de *Refus global*, un manifeste signé par un collectif d'artistes québécois, dénonce les valeurs traditionnelles et l'emprise de l'Église sur la société québécoise. Si les années 1950 amorcent un renouveau sur le plan social, il faut attendre les années 1960 pour qu'un véritable mouvement de modernisation prenne son essor, sous la forme d'une série de réformes qui bouleversent la société québécoise sans pour autant dégrader le climat social. De ce contraste émerge la désignation de « Révolution tranquille », traduction de l'expression *Quiet Revolution* attribuée à un auteur anonyme du quotidien *The Globe and Mail* et maintes fois reprises par la suite.

En 1960, la société québécoise rompt avec son passé politique marqué par Maurice Duplessis : le parti de l'Union nationale, au pouvoir depuis 1944, cède sa place au Parti libéral. Dirigée par Jean Lesage, cette formation propose un programme réformiste que reflète d'ailleurs le slogan de la campagne électorale, « C'est le temps que ça change ! ». Au cœur des aspirations politiques du nouveau gouvernement se trouve le concept d'État-providence, qui désigne un engagement actif de l'État à garantir la qualité de vie et le bien-être de l'ensemble de la population. Ainsi, la majorité des interventions étatiques de la décennie viseront à appuyer le développement économique, social et culturel des Québécois. Parallèlement, des organisations nationalistes remettent progressivement en question la place des Québécois au sein de la fédération canadienne. Un regroupement permet de fonder,

en 1968, le Parti québécois, qui prône la souveraineté-association avec le Canada et qui prendra le pouvoir pour la première fois à la suite des élections provinciales de 1976.

Sur le plan économique, des mesures sont prises afin d'assurer l'emprise de l'État sur des secteurs clés de l'économie du Québec. Le symbole le plus éloquent de cette vision est la nationalisation des ressources électriques de la province. Onze compagnies privées de production d'électricité sont achetées et réunies au sein de la société d'État Hydro-Québec. Ensuite, le gouvernement québécois contribue à l'expansion du réseau hydroélectrique et lance des chantiers de grande envergure, comme la centrale Manic-5 et le barrage Daniel-Johnson.

Sur le plan social, plusieurs mesures permettent de mettre en place un filet social, comme l'instauration d'un régime d'assurance-maladie, la création de la Régie des rentes du Québec et la mise en place du Code du travail. Les réseaux de la santé et de l'éducation, traditionnellement gérés par l'Église, sont laïcisés et incorporés à la fonction publique. La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec est mise en place en 1961 et aboutit, en 1963, à la publication du rapport Parent. On y promulgue la démocratisation de l'enseignement au Québec et un renouveau pédagogique. Pour répondre à ces défis, un ministère de l'Éducation voit le jour en 1964 avec Paul Gérin-Lajoie à sa tête.

Du côté de la culture, un ministère des Affaires culturelles est fondé en 1961. Il ne tarde pas à créer l'Office de la langue française, un organisme consacré à la promotion de la langue française. Partout, on observe un foisonnement intellectuel et créatif d'une grande richesse, en particulier dans les domaines de la musique, des arts visuels, du théâtre et

de la littérature. Nombre des œuvres réalisées dressent le portrait d'une identité québécoise en pleine mutation. En effet, on assiste à une transformation du discours identitaire et à la montée d'un nouveau nationalisme québécois. À ce titre, les États généraux du Canada français de novembre 1967 marquent un point de rupture entre les francophones du Québec et ceux du reste du Canada, puisque les premiers tendent à se considérer davantage comme des Québécois que des Canadiens français. Au-delà des dimensions linguistiques et culturelles, l'identité québécoise se réclame aussi d'un espace géographique, celui de la province de Québec, perçu comme le territoire national de la francophonie canadienne. À partir de ce moment, au Québec du moins, le terme «Canadien français», associé au passé colonial de la province, devient péjoratif.

La même année, la tenue d'Expo 67 à Montréal offre un rayonnement international à la ville et à l'ensemble du Québec (fig. 1), contribuant à l'affirmation et à la diffusion de la nouvelle identité québécoise à l'étranger. Le phénomène se répète en 1976, alors que les projecteurs du monde entier sont braqués sur Montréal à l'occasion des Jeux olympiques.

En somme, les décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, en particulier les années 1960, se caractérisent par un vaste projet de rénovation sociale qui modifie le rôle de l'État et l'identité québécoise. La société québécoise traverse un processus de modernisation politique, sociale, culturelle et artistique. Il subsiste de nos jours de nombreuses traces de cet essor de la modernité au Québec, notamment dans l'environnement bâti.



Fig. 1. Pavillon du Québec à l'Expo 67; Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc et Luc Durand, 1967.

# L'AVÈNEMENT DE LA MODERNITÉ ARCHITECTURALE AU QUÉBEC

—

Par  
Sophie  
DeBlois &  
Félix  
Rousseau

L'architecture du 20<sup>e</sup> siècle est largement marquée par le mouvement moderne. Délaissant les enseignements du passé au profit d'une nouvelle architecture, la modernité architecturale québécoise prend véritablement son envol au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Des architectes d'avant-garde, tels ceux de l'école de Chicago aux États-Unis et du Bauhaus en Allemagne, ont amorcé ce changement quelques décennies plus tôt.

Cette nouvelle architecture rejette les formes classiques préconisées traditionnellement par les écoles des beaux-arts. Elle prône au contraire un fonctionnalisme qui se traduit concrètement par des constructions dont les volumes et les formes sont déterminés par l'organisation des activités pratiquées à l'intérieur, d'où la célèbre expression *Form follows function* de l'architecte américain Louis Sullivan. Il n'est donc plus question de respecter à tout prix un modèle esthétique et formel préétabli. Symétrie et monumentalité n'étant plus la norme, on voit émerger des édifices aux formes parfois singulières, géométriques, et aux volumes superposés ou étalés dans l'espace.

Simplicité et dépouillement sont également à l'ordre du jour. Les qualités esthétiques des bâtiments ne proviennent plus d'éléments purement décoratifs tels que frontons, corniches et colonnes, mais bien de la valorisation des matériaux employés. L'acier et l'aluminium, qui créent un effet de légèreté, le béton, qui offre une grande variété de textures et de formes, et le verre, dont la transparence brouille les limites entre l'extérieur et l'intérieur, figurent parmi les moyens privilégiés par les architectes pour inventer une esthétique originale. Ce renouvellement du vocabulaire architectural est rendu possible sur le plan technique par l'amélioration de ces matériaux. Ainsi, grâce aux progrès de l'industrie métallurgique et à la production de verre

plus performant, on peut désormais remplacer les murs de maçonnerie par de grandes surfaces vitrées. Ces assemblages donnent lieu, dans certains cas, à des murs rideaux qui confèrent finesse, luminosité et transparence aux immeubles en hauteur. À l'inverse, la nouvelle plasticité du béton permet de créer des bâtiments massifs et imposants aux formes irrégulières et originales.

Dans l'après-guerre, le Québec devient un terrain fertile pour ces nouvelles idées. C'est par leur enseignement à l'École d'architecture de l'Université McGill à Montréal, dont le directeur est John Bland, que les penseurs du mouvement moderne laissent d'abord leur marque. Revenu en 1941 d'un séjour en Europe et lui-même un diplômé de l'école qu'il dirige, Bland initie ses étudiants québécois aux pratiques les plus novatrices dans leur domaine. Il invite à McGill des professeurs d'ici et d'ailleurs qui sont sensibles aux nouvelles façons de faire et de penser l'art, l'architecture et le design. Le peintre Arthur Lismer, un membre fondateur du réputé Groupe des Sept, prend en charge les cours de dessin à main levée. Gordon Webber, un artiste et designer reconnu pour ses œuvres abstraites géométriques, offre un cours de design inspiré du Bauhaus. La murale en brique de l'école Saint-Bernardin située dans le nord de la ville est un bel exemple de son art. Fred Lebensold, un architecte polonais ayant étudié à Londres, se joint aussi au corps enseignant et donne des cours en construction et en design. Il en est de même de Hazen Sise, qui a notamment travaillé à l'atelier de l'architecte moderne français Le Corbusier. Enfin, des visiteurs illustres tels que l'architecte américain Philip Johnson, concepteur de la célèbre Glass House (1949), livrent des conférences lors de leur passage à Montréal.

Lebensold et Sise, à l'instar de plusieurs autres professeurs de l'École, continuent de pratiquer

l'architecture tout en enseignant. Ils sont deux des membres fondateurs de l'agence Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud et Sise, qui deviendra ARCOP. On doit à cette firme des bâtiments majeurs du Montréal moderne: le pavillon du Lac-aux-Castors sur le mont Royal (1953-1958), la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts en 1963 (fig. 2) et la Place Bonaventure (1967). Les autres membres de la firme, Raymond Affleck, Guy Desbarats, Dimitri Dimakopoulos et Jean Michaud, ont eux aussi obtenu leur diplôme de l'École entre 1945 et 1955. Ils ne sont cependant pas les seuls jeunes diplômés de McGill qui définiront l'architecture moderne québécoise. Louis-Joseph Papineau, Guy Gérin-Lajoie et Michel Le Blanc en sont d'autres. Regroupés au sein d'une autre agence marquante de l'époque, Papineau Gérin-Lajoie Le Blanc, ils conçoivent le pavillon du Québec d'Expo 67 en collaboration avec Luc Durand, l'aérogare de Mirabel (1974) ainsi que l'école Marie-Favery (voir p. 17-18).

Dans les années 1960, avec entre autres le moment phare que constitue Expo 67, la modernité architecturale prend véritablement son essor. Cette exposition internationale présente des pavillons aux formes non conventionnelles et résolument tournées vers l'avenir, dont certains deviendront des emblèmes de l'architecture moderne au Québec. Après 50 ans, Expo 67 continue d'ailleurs de marquer l'imaginaire des Montréalais et des Québécois.

Par ailleurs, l'économie florissante, l'État québécois en plein développement et le baby-boom font en sorte que les donneurs d'ouvrage sont nombreux et variés partout au Québec. Les décideurs dans les diocèses, les gouvernements, les villes, les commissions scolaires, collèges et universités, de même que les propriétaires de commerces, d'établissements financiers et d'entreprises industrielles participent ainsi activement à construire le Québec moderne. Cette effervescence se

poursuit jusqu'au milieu des années 1970. Dans ce contexte, l'ouverture aux nouvelles idées et le dynamisme qui animent alors la société québécoise offrent à plusieurs architectes la possibilité de s'exprimer avec une grande liberté, à travers des créations audacieuses et sans pareil au Québec. Les projets réalisés comprennent des ensembles urbains, des parcs, des infrastructures de transport, des habitations diverses telles que des bungalows, des lieux de culte, des établissements d'enseignement, des centres culturels et sportifs, des gratte-ciel, des commerces, des établissements financiers et des infrastructures industrielles, dont des usines. Par leurs fonctions, leurs formes et leurs matériaux, ces projets deviendront des témoins de la modernité architecturale au Québec.

L'avènement de la modernité architecturale et artistique coïncide avec le début de l'intégration des arts à l'architecture. Issues d'un nouveau type de collaboration entre l'architecte et l'artiste, les œuvres créées visent à enrichir le cadre de vie par la présence de l'art au quotidien. Cette relation est au cœur de la réalisation d'un grand nombre d'œuvres d'art intégré à l'architecture entre 1950 et 1981, année de l'entrée en vigueur de la Politique d'intégration des arts à l'architecture du Québec, dite « Politique du 1 % ». Ces œuvres rompent généralement avec la figuration et avec la fonction commémorative habituelle de l'art public. Les matériaux privilégiés sont aussi divers qu'inédits. À l'instar des architectes, les artistes profitent des avancées technologiques et expérimentent avec des matériaux améliorés, plus durables et résolument modernes. Dès lors, le béton, le métal, le verre et la céramique se déclinent en une multitude de techniques, de couleurs et de textures.



Fig. 2. Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud et Sise, 1963.

# LA MODERNITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES QUÉBÉCOIS

—

Par  
Claudine  
Déom,  
Arnaud  
Dufort &  
Andréane  
Nadeau

Les écoles n'échappent pas aux grandes transformations esthétiques et fonctionnelles que vit l'architecture au Québec à partir des années 1950. On pourrait même dire que leur diversité constitue une typologie propice à l'émergence de la modernité architecturale. En effet, un accroissement significatif des naissances au lendemain de la Seconde Guerre mondiale entraîne la construction d'une multitude d'établissements d'enseignement sur l'ensemble du territoire de la province. Cette prolifération des écoles favorise, dès les années 1950, une réflexion sur la pédagogie et la place de l'élève. Cette réflexion se confirme par la création, en 1961, de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, dont le mandat est d'examiner les lacunes du système d'éducation québécois. Le rapport Parent qui en résulte, publié en 1963, formule un grand nombre de recommandations qui transforment en profondeur le système d'éducation de la province. Pour ce qui est de l'enseignement

primaire, par exemple, le document met de l'avant une pédagogie active accordant plus d'importance à l'enfant, et mettant davantage l'accent sur l'expérience sociale et l'observation. Quant au nouveau programme du secondaire, il se divise en deux cycles: le premier offre une formation générale de deux ans, dans la continuité et le perfectionnement du primaire; le second, de trois ans, permet à l'élève d'accéder à la formation professionnelle ou de poursuivre la formation générale, selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt. L'école secondaire polyvalente fait ainsi son apparition. Elle regroupe en un seul lieu les fonctions de quatre écoles distinctes: une école de formation générale, une école de métiers, une école d'art et une école technique. On y trouve sous un même toit des équipements aux dimensions importantes ainsi que les services nécessaires à de grandes populations étudiantes: bibliothèque, cafétéria, auditorium et gymnase.



Fig. 2. Façade principale de l'école Armand-Lavergne (p. 21-22).



Fig. 1. Plan de l'école secondaire polyvalente Louis-Joseph-Papineau (p. 23-24).

À partir des années 1950, l'architecture scolaire moderne se distancie progressivement de sa forme traditionnelle de la période d'avant-guerre. Les écoles d'autrefois présentaient toutes des caractéristiques semblables telles qu'un escalier monumental en façade principale, une disposition symétrique de grandes fenêtres et un plan rectangulaire répartissant les salles de classe de part et d'autre d'un corridor central. En outre, la pierre était utilisée, soit en tant que matériau principal de l'enveloppe, soit pour des insertions ornementales dans un parement de brique. L'école moderne, elle, se veut au service de la réforme pédagogique. Les architectes conçoivent à cet égard des plans d'écoles avec des classes à aire ouverte afin de créer des lieux plus stimulants pour l'apprentissage. Le plan traditionnel est aussi modifié par l'apparition de nouvelles fonctions telles que le gymnase et l'auditorium, et par l'avènement de la formation professionnelle, pour laquelle on multiplie les espaces d'enseignement et les transforme en ateliers (fig. 1). Ces ajouts aux programmes offrent l'occasion de revoir la conception fonctionnelle des écoles et d'opter pour une fragmentation du plan et des volumes en fonction de leur usage, appliquant ainsi le fonctionnalisme, l'un des préceptes chers à l'architecture moderne. En outre, les architectes rejettent le caractère imposant et parfois intimidant de l'école en en

réduisant la masse et en aménageant l'entrée principale directement au rez-de-chaussée, comme on peut le voir à l'école Armand-Lavergne (fig. 2). La ségrégation des entrées et des circulations des garçons et des filles devient une chose du passé.

Les efforts investis dans la redéfinition de la typologie scolaire donnent aussi lieu à diverses explorations de la part des concepteurs. Certaines portent sur les matériaux, comme le démontre le travail remarquable du béton de l'agence Papineau Gérin-Lajoie Le Blanc à l'école Marie-Favery (voir p. 17-18). D'autres portent sur l'apport de la lumière – artificielle et naturelle – dans l'école, rendue possible notamment par l'existence d'une plus grande variété de dispositifs d'éclairage sur le marché. Ces réflexions donnent parfois des résultats particuliers, comme à l'école Louis-Joseph Papineau avec ses fenêtres en forme de meurtrières (voir p. 23-24), ou encore à l'école Félix-Leclerc, où l'emploi de blocs de verre vise à contrôler la pénétration de la lumière naturelle dans le bâtiment (p. 9-10). Enfin, les écoles permettent l'épanouissement de l'art moderne par l'intégration d'œuvres à l'architecture et le travail de collaboration entre artistes et architectes. La diversité des œuvres produites à cet effet témoigne d'une riche créativité.

# ÉCOLE FÉLIX-LECLERC

—  
Par  
Jessika  
Poirier

À l'origine, l'école Logan répond à une commande de la Protestant School Board of Greater Montreal (aujourd'hui English Montreal School Board). En 1979, le bâtiment devient la propriété de la Commission des écoles catholiques de Montréal et fait office d'annexe à l'école primaire Saint-Pascal-Baylon (6320, chemin de la Côte-des-Neiges). À partir des années 1990, il loge de nouveau une école primaire distincte du nom de Félix-Leclerc.

Ce bâtiment offre un exemple précoce de la modernité architecturale dans les écoles montréalaises. Il témoigne de l'implantation d'une nouvelle typologie scolaire qui favorise la fonctionnalité de l'architecture plutôt que sa monumentalité. La forme et l'orientation du plan, la volumétrie de l'édifice, le traitement de la lumière naturelle ainsi que le choix et l'assemblage des matériaux participent tous d'une architecture utilitaire et confortable, adaptée à l'échelle de l'enfant.

L'école ne compte qu'un seul niveau, à l'exception du gymnase de plus grande hauteur situé en retrait dans le lot. À l'allure imposante des écoles traditionnelles, on substitue ici le profil bas et horizontal d'un bâtiment que l'on veut à l'échelle de l'écolier (fig. 1). Il s'agit d'un principe qui sera encouragé par le rapport Parent 10 ans plus tard. Ce n'est d'ailleurs pas la seule recommandation de ce rapport que l'école Félix-Leclerc préfigure: en effet, une maternelle et un gymnase sont intégrés au bâtiment principal alors que de tels équipements n'étaient pas encore répandus dans les établissements scolaires au début des années 1950.

Conçue sur un modèle cruciforme, l'école se développe essentiellement selon deux axes dont l'orientation correspond aux points cardinaux (fig. 2). Bien que cette disposition place le bâtiment de biais dans la trame urbaine, elle a l'avantage de maximiser l'éclairage naturel dans les salles de classe. En fait, la plupart de celles-ci sont positionnées de part et d'autre d'un corridor central dans le volume nord-sud, ce qui permet de profiter de la lumière provenant de l'est et de l'ouest, jugée de meilleure qualité pour l'enseignement. Dans le volume est-ouest, quelques salles de classe bénéficient de l'ensoleillement au sud alors que les locaux spéciaux comme la bibliothèque se situent au nord.

L'abondante fenestration des murs extérieurs est aussi conçue pour miser sur la lumière naturelle dans les salles de classe. Elle se divise en deux parties ayant chacune une fonction différente. La partie basse est constituée de fenêtres en bandeau destinées à l'observation et à la ventilation. La partie haute est formée de blocs de verre translucide qui limitent la lumière directe (fig. 3).

En contraste avec la sobriété des façades extérieures, deux mosaïques en terrazzo serti de détails en laiton ornent le sol à l'entrée et à la croisée des volumes (fig. 4). Originales et modernes, ces œuvres aux formes géométrisées ont été conçues par les architectes de l'école et font partie des plans de construction. Ce sont de remarquables exemples d'art intégré à l'architecture.

—  
**École Félix-Leclerc**  
**(avant École Logan)**  
**6055, avenue Darlington**  
**Arrondissement Côte-des-Neiges-**  
**Notre-Dame-de-Grâce**  
**Primaire: maternelle à sixième année**  
**Architectes: Morley Corbus Luke**  
**et Harold Butler Little**  
**Construction: 1952-1953**



Fig. 1. Ancienne école Logan.



Fig. 2. Plan préliminaire du rez-de-chaussée, vers 1951.  
(Image retravaillée par l'ajout du nom des rues et de la rose des vents)



Fig. 3. Fenestration en deux parties.



Fig. 4. Mosaïque intérieure en terrazzo.

#### Harold Butler Little

(Ottawa, 1894 – Montréal, 1987)

Diplômé en 1920 de l'École d'architecture de l'Université McGill, Harold Little travaille quelques années à Montréal et à New York avant de se joindre en 1928 à la firme Perry and Luke, dont il devient un associé en 1936. Perry s'en dissocie en 1942 alors que Thomas Henry Mace (1888-1971) s'y joint dans les années 1940.

#### Morley Corbus Luke

(Chicago, 1901 – Montréal, 1967)

En 1927, Morley Luke fonde une firme d'architecture avec Alfred Leslie Perry, un ancien condisciple de l'École d'architecture de l'Université McGill. L'agence Perry and Luke, à laquelle se joindra plus tard Harold Butler Little, produit des édifices religieux et résidentiels dans divers styles historicistes (normand, colonial, gothique, etc.) et des bâtiments commerciaux et industriels aux esthétiques Art déco ou moderne.

# ÉDIFICE DES PINS

—  
Par  
**Sophie  
DeBlois**

L'édifice qui abrite aujourd'hui une partie des effectifs du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de Montréal a accueilli autrefois l'École des métiers de l'automobile. Au Québec, l'histoire de la formation professionnelle commence au début du 20<sup>e</sup> siècle. L'École des métiers de l'automobile, premier lieu de formation dans ce domaine, est créée en 1916 en tant que division de l'École technique de Montréal. En 1949, cette division de l'automobile, devenue une école à part entière, emménage dans un garage commercial situé avenue des Pins Est. L'édifice que l'on connaît de nos jours résulte d'une transformation et d'un agrandissement datant de 1955 et répond à un besoin de son temps, soit la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur en pleine expansion de l'industrie automobile. La structure de béton du garage datant de 1924 est conservée et un nouveau volume est ajouté à l'angle de la rue Saint-Denis et de l'avenue des Pins Est (fig. 1 et 2). L'édifice occupe tout le lot afin de combler les besoins d'espace et de se conformer aux exigences fonctionnelles de l'École des métiers de l'automobile qui, par ailleurs, intègre la Commission des écoles catholiques de Montréal en 1969.

Ce bâtiment est moderne à bien des égards. D'abord, son programme architectural adapte la typologie scolaire en introduisant le concept du garage-école. Le bâtiment de trois étages comprend : un garage au rez-de-chaussée; des fonctions administratives; des salles de classe et des espaces communs destinés aux étudiants au premier niveau; des ateliers de mécanique et un gymnase au dernier étage (fig. 3).

L'agrandissement de 1955 est aussi représentatif de la modernité architecturale par la présence de murs rideaux. Un mur rideau est conçu pour s'accrocher à la structure d'un bâtiment sans pour autant en supporter le poids. Les murs rideaux de l'École des métiers de l'automobile offrent en outre l'avantage d'inonder de lumière naturelle les espaces d'atelier. Ils sont composés de meneaux d'aluminium, de baies vitrées transparentes disposées en bandeau et de tympans turquoise, également en bandeaux. Le mur rideau se répand à cette époque à Montréal. Il est utilisé dans la conception d'édifices montréalais tels que le pavillon du Lac-aux-Castors (Hazen Sise et Guy Desbarats, 1955-1958), et la Place Ville-Marie (I.M. Pei & Associates, et Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud, Sise 1957-1966). Néanmoins, il demeure marginal dans les établissements d'enseignement au Québec.

Enfin, l'immeuble de l'École des métiers de l'automobile est surtout connu pour sa murale de mosaïque, qui témoigne d'une autre manifestation de la modernité architecturale, soit l'intégration de l'art à l'architecture (fig. 4). Cette pratique, encore émergente dans les années 1950, vise à embellir la ville et ses bâtiments ainsi qu'à faire apprécier l'art par un plus vaste public. La murale a été réalisée sur la façade de la rue Saint-Denis par Joseph Iliu, d'après un dessin de Wlodzimierz Lukasik. Le turquoise de cette mosaïque de céramique industrielle aux motifs abstraits s'harmonise avec les couleurs de la fenestration de l'édifice afin de bien intégrer l'œuvre à la façade. À l'origine, la teinte était la même que celle des tympans du mur rideau et des colonnes du rez-de-chaussée. Par son positionnement à hauteur d'homme, la murale favorise une réelle proximité entre l'art et les passants.

—  
**Édifice des Pins  
(avant École des métiers de l'automobile)  
3744, rue Saint-Denis  
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal  
Architectes : Paul H. Lapointe et  
Edward W. Tremblay  
Collaborateur : Joseph Iliu, peintre et muraliste  
Construction : 1955**



Fig. 1. Dessin représentant l'École des métiers de l'automobile, 1955.

Fig. 2. Extrait du plan d'assurance incendie de 1939 présentant la forme du bâtiment avant l'agrandissement de 1955, et sa position à l'angle de la rue Saint-Denis et de l'avenue des Pins Est.

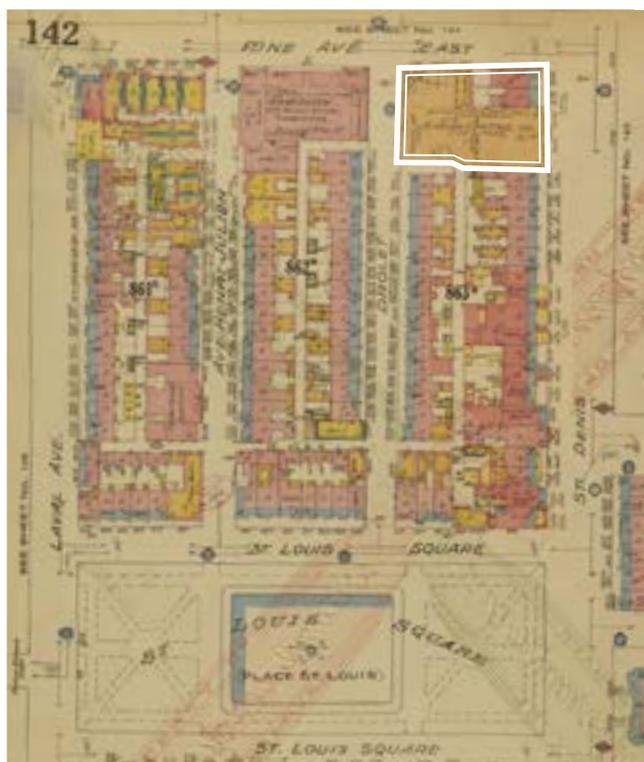


Fig. 3. Vue intérieure de l'École de l'automobile, septembre 1949.

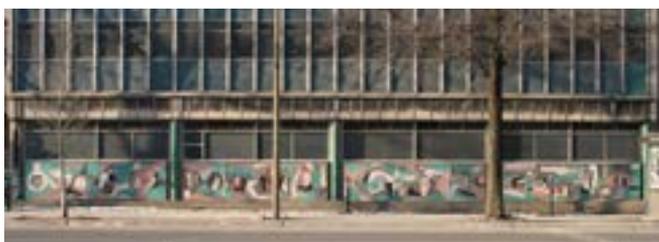


Fig. 4. Façade de la rue Saint-Denis avec sa murale de mosaïque de Joseph Illu.

### Edward W. Tremblay

(Saint-Hubert, 1909 – ?)  
Diplômé en architecture de l'École des beaux-arts de Montréal en 1935, il est employé par le baron Louis Empain à titre d'architecte collaborateur pour la construction du domaine de l'Estérel à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson de 1937 à 1939. Associé à la firme Lapointe et Tremblay de 1946 à 1956, il enseigne à l'École des beaux-arts de Montréal de 1947 à 1964.

### Paul H. Lapointe

(?, 1910 - ?, 1973)  
Directeur technique à la revue *Architecture-bâtiment-construction* de 1945 à 1968, Paul Lapointe pratique au sein de la firme Lapointe et Tremblay de 1946 à 1956. Il est l'architecte concepteur, avec l'agence de Mies van der Rohe, de la station-service de l'Île-des-Sœurs, réalisée en 1968.

# ACADÉMIE DUNTON

—

Par  
Andréane  
Nadeau

L'Académie Dunton ne se laisse pas voir facilement. Dissimulée par les abords de l'autoroute 25, dans le quartier Tétreaultville, l'école surprend le visiteur par sa façade colorée, une caractéristique architecturale rare dans l'ensemble des bâtiments de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Construit en 1958 selon les plans des architectes De Belle and White, le bâtiment est une commande de la Protestant School Board of Greater Montreal, qui souhaite y loger une école secondaire privée, la Dunton High School. En 1998, la CSDM l'acquiert pour y accueillir une école secondaire publique.

L'Académie Dunton est l'un des premiers exemples de l'architecture novatrice du 20<sup>e</sup> siècle dans le corpus de la CSDM. Sa modernité architecturale se traduit par une organisation spatiale des intérieurs qui se reflète dans la composition des façades. Elle se manifeste également par la présence d'une imposante murale de mosaïque colorée sur la façade principale.

En ce qui concerne la conception, l'immeuble est avant tout fonctionnel par la volumétrie, le traitement des façades et les dispositifs d'éclairage. L'Académie Dunton compte trois étages qui se déploient en trois volumes horizontaux imbriqués formant un plan en L. Elle illustre donc bien la distanciation progressive qui s'opère alors du plan type des écoles traditionnelles, c'est-à-dire un volume rectangulaire. De l'extérieur, il est possible de reconnaître les différentes fonctions par la fenestration : les circulations verticales sont indiquées par des blocs de verre disposés en bandes verticales; l'auditorium, par un volume aveugle; le gymnase, par un traitement givré du verre; et les salles

de classe et les bureaux, par des portions de verre clair. Les entrées, quant à elles, sont soulignées par une marquise et des panneaux vitrés (fig. 1).

La modernité architecturale du bâtiment s'exprime aussi dans la grande murale intégrée à sa façade principale. Cette œuvre, faite de petits carreaux de céramique, témoigne d'une esthétique moderne par son abstraction géométrique et ses couleurs vives (fig. 2). Elle participe de la modernité radicale en art, prônée entre autres par deux groupes d'artistes montréalais au cours des années 1950, les premiers et seconds plasticiens, qui veulent libérer les arts visuels de la domination du figuratif. L'importance accordée à la couleur, la forme et la ligne dans cette murale montre sa parenté avec ce mouvement. De plus, il est clair que cette œuvre imposante n'a pas été conçue dans le seul objectif d'embellir le bâtiment, car elle rehausse également son environnement immédiat. Il s'agit donc d'un geste fort qui dépasse le simple esthétisme en favorisant l'impact social et démocratique de l'art. L'esthétique de la façade principale est reprise à l'intérieur du bâtiment, où les murs du hall et ceux des corridors des étages et du sous-sol sont recouverts de mosaïques de céramique aux formes géométriques similaires (fig. 3). Ce prolongement de l'œuvre crée une continuité de la perception des couleurs pour l'utilisateur, tout en établissant une interrelation entre l'intérieur et l'extérieur, une autre caractéristique propre au mouvement moderne en architecture.

—

**Académie Dunton**  
(avant Dunton High School, Doran School  
et Aimé-Renaud High School)  
5555, rue de Boucherville  
Arrondissement Mercier-  
Hochelega-Maisonnette  
Secondaire : première à cinquième année  
Architectes : William George De Belle et  
John Edric White  
Construction : 1958



Fig. 1. Façade principale. À droite de l'image, on reconnaît le volume du gymnase par l'absence de fenêtres.

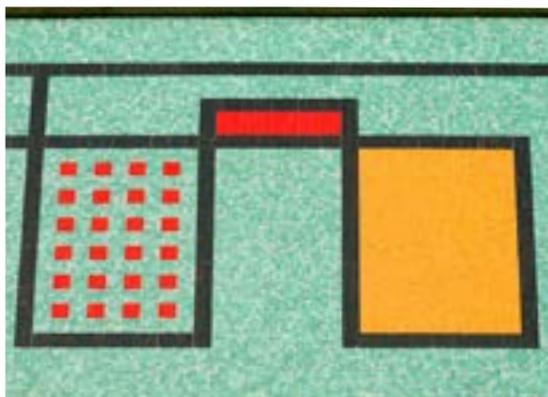


Fig. 2. Détail de la murale de la façade principale.



Fig. 3. Détail du hall d'entrée.

### William George De Belle

(Glasgow, Écosse, 1906 - Montréal, 1975)

William DeBelle est diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1928. Il est admis à l'Association des architectes de la Province de Québec en 1936. Il pratique sous son nom jusqu'en 1947 puis il fonde l'agence DeBelle and White avec l'architecte John Edric White.

La carrière professionnelle de ce dernier demeure inconnue, sinon qu'il a été admis à l'AAPQ en 1941. L'agence DeBelle and White a conçu d'autres écoles, dont l'école Maple Hill à Montréal-Nord (1953) et la Westmount High School (1962).

# CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Par  
Isabelle  
Lortie

Érigé pour regrouper tous les services en un seul lieu, le nouveau centre administratif de la Commission des écoles catholiques de Montréal, d'une superficie totale de 120 000 pi<sup>2</sup> (11 148 m<sup>2</sup>), démontre la croissance rapide et l'envergure que prend la fonction administrative au sein de l'organisme au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Implanté en retrait de la rue Sherbrooke Est, l'édifice est accessible en voiture par une allée asphaltée menant à l'entrée principale, surmontée d'une marquise. À l'arrière, l'aménagement de plus d'une centaine de places de stationnement témoigne de l'importance grandissante de la voiture dans la société à l'époque. Ce pôle administratif est composé du bâtiment principal, d'une chaufferie, d'une annexe comprenant des entrepôts et des ateliers, et de la bibliothèque des enseignants. Cette dernière est finalisée en 1961 par les architectes Duplessis, Labelle Derome.

Œuvre de fin de carrière de l'architecte Emmanuel-Arthur Doucet, le centre administratif illustre la période de transition entre le classicisme et le modernisme en architecture au Québec. À l'image de sa formation classique, Doucet a conçu un bâtiment d'une grande symétrie, dont les façades présentent une division tripartite, et il a employé des matériaux nobles tels que le granit à l'extérieur et le marbre à l'intérieur. Par sa construction, toutefois, le bâtiment s'inscrit dans les façons de faire de l'époque avec sa structure de béton armé qui repose sur un assemblage de caissons et de pieux en béton ancrés au roc. La solidité de ces fondations permet l'érection d'un imposant édifice en forme de T légèrement courbé, haut de huit niveaux. Un volume circulaire bas où se trouve le hall d'entrée est

disposé au centre de la façade principale. Au sommet du volume arqué, le dernier niveau est décalé des façades. Il abrite la cafétéria.

L'ensemble des espaces de bureau bénéficie d'un généreux apport de lumière naturelle par de longs bandeaux de fenêtres servant également à ventiler les lieux. À l'origine, les bandeaux de fenêtres de la façade principale étaient séparés à la verticale par des carreaux de céramique bleue foncée texturée, et à l'horizontale par des carreaux en terra cotta vernissée bleue pâle, seules composantes ornementales de cette façade par ailleurs dépouillée (fig. 1). Cela correspond fort bien à l'expression de la couleur en architecture véhiculée par les architectes modernes. Depuis 1990, de simples briques beiges remplacent ces revêtements (fig. 4).

Le centre administratif intègre des œuvres d'art à l'architecture, un phénomène caractéristique de la modernité. De part et d'autre de l'entrée, à l'extérieur, deux reliefs en métal coulé représentent la fonction éducative – laïque et confessionnelle – de l'établissement (fig. 2). Ils sont signés par le sculpteur Armand Filion, professeur à l'École des beaux-arts de Montréal, reconnu pour ses œuvres d'art public, dont celles de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous de la Commission scolaire de Montréal. À l'intérieur, l'art de la mosaïque est à l'honneur. De petits carreaux de céramique verte, rose, mauve et orangée recouvrent une partie des murs et les colonnes. Sur ce fond coloré sont intégrés quatre écussons en mosaïque de verre représentant le cardinal Paul-Émile Léger (fig. 3), la province de Québec, la Ville de Montréal et la commission scolaire. Cet ensemble intérieur est réalisé selon les dessins de l'architecte Doucet.

**Centre administratif  
de la Commission scolaire de Montréal  
(anciennement Centre administratif  
de la Commission des écoles catholiques de Montréal)  
3737, rue Sherbrooke Est  
Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie  
Architecte: Emmanuel-Arthur Doucet  
Collaborateurs: Armand Filion, sculpteur et  
Réal Bélanger, ingénieur paysager  
Construction: 1954-1956**



Fig. 1. Façade principale et revêtements originaux.



Fig. 2. Détail du relief d'Armand Filion.



Fig. 3. Écusson en mosaïque du cardinal Léger.



Fig. 4. Façade principale

### Emmanuel-Arthur Doucet

(Merrimac, Massachusetts, 1888 – Montréal, 1960)  
 Architecte diplômé de l'École polytechnique de Montréal en 1912, il est admis à l'Association des architectes de la province de Québec (AAPQ) en 1913 puis à l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC). En début de carrière, il collabore avec les architectes J.-Albert Morissette, Jean-Omer Marchand, puis Ernest Cormier, avec qui il

conçoit l'église Sainte-Marguerite-Marie-Alacoque (Notre-Dame-de-Guadalupe) à Montréal. La production de l'architecte est variée: il a notamment conçu le Théâtre Granada (Théâtre Denise-Pelletier), les casernes nos 31 et 48, ainsi que l'hôtel de ville de Saint-Michel, tous sur l'île de Montréal. Au moment de son décès, Doucet travaille à la construction de la bibliothèque du Centre administratif de la CSDM.

# ÉCOLE MARIE-FAVERY

—  
Par  
Jessika  
Poirier

Dès l'après-guerre, l'expansion démographique dans le quartier Villeray nécessite la construction d'un nouvel édifice scolaire pour accueillir le nombre croissant d'élèves. L'ancienne école primaire Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, devenue désuète, cède sa place à l'école Marie-Favery, dont l'architecture moderne répond aux visées pédagogiques de l'époque.

La nouvelle école atteste de manière remarquable de la réinvention de la typologie des bâtiments scolaires dans le contexte de la Révolution tranquille et du renouveau pédagogique faisant suite à la parution du rapport Parent. De plus, ce bâtiment s'inscrit pleinement dans le mouvement moderne par sa volumétrie et son plan singulier, l'emploi novateur de matériaux modernes et le caractère expérimental du traitement de la lumière.

En opposition à la monumentalité des établissements scolaires traditionnels, l'architecture de l'école Marie-Favery mise sur un effet d'horizontalité, souligné par les deux dalles de béton entre lesquelles s'insère le bâtiment de deux niveaux. L'école se distingue aussi par son plan trapézoïdal symétrique, dont les façades latérales sont traitées en redents (fig. 1). Cette configuration particulière génère des salles de classe d'une forme non traditionnelle, quoique régulière, créant des espaces d'enseignement stimulants et flexibles. Dans l'ensemble, la disposition des espaces intérieurs répond à une approche

rationnelle et fonctionnaliste : le gymnase, ouvert sur une hauteur de deux niveaux, constitue le noyau central autour duquel gravitent les circulations intérieures et les salles de classe (fig. 2).

Le matériau principal de l'école est le béton laissé à l'état brut. Ce traitement est choisi pour ses qualités esthétiques. La plasticité et l'expressivité du béton sont soulignées par les marques des coffrages et des ancrages, les plafonds à caissons en losanges et carrés, et l'œuvre d'art intégrée à l'architecture près de l'entrée principale (fig. 3). En outre, l'attention portée par les architectes aux formes et aux finis du béton se traduit par une grande qualité d'exécution.

L'opacité et la massivité du béton contrastent avec la transparence de la fenestration singulière du bâtiment. En effet, l'éclairage de l'école Marie-Favery est le fruit d'une réflexion sur le contrôle et la diffusion de la lumière qui s'exprime par une variété de dispositifs conçus pour laisser pénétrer le jour : fenêtres à l'intérieur des redents ; bandeaux de fenêtres sur les façades avant et arrière et puits de lumière dans le gymnase et les cages d'escalier (fig. 4). À l'intérieur, la circulation de la lumière est favorisée par des fenêtres en claire-voie entre les salles de classe et les corridors, ainsi que par des interstices entre les étages, le long du corridor, au pourtour du gymnase et des murs des cages d'escalier. À cela s'ajoutent un système d'éclairage artificiel inséré dans les caissons des plafonds et des luminaires tubulaires le long des murs du gymnase qui soulignent la texture du béton.

Empreint d'un esprit indubitablement moderne, ce bâtiment scolaire caractérisé par des expérimentations avec la volumétrie, la matérialité du béton et les sources de lumière n'est pas sans rappeler certaines œuvres de l'architecte Le Corbusier, particulièrement le couvent de la Tourette en France.

—  
**École Marie-Favery**  
7750, avenue Christophe-Colomb  
Arrondissement Villeray-  
Saint-Michel-Parc Extension  
Primaire : maternelle à sixième année  
Architectes : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc  
Construction : 1966



Fig. 1. Redents d'une des façades latérales.



Fig. 3. Façade principale, avenue Christophe-Colomb.  
L'œuvre d'art se trouve entre les deux portes.

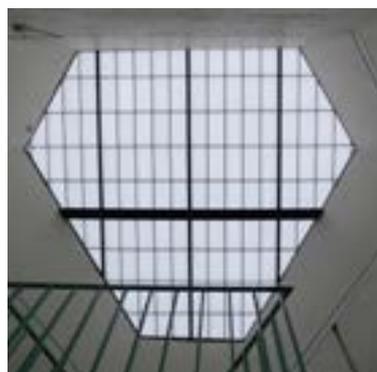


Fig. 4. Puits de lumière dans les escaliers.

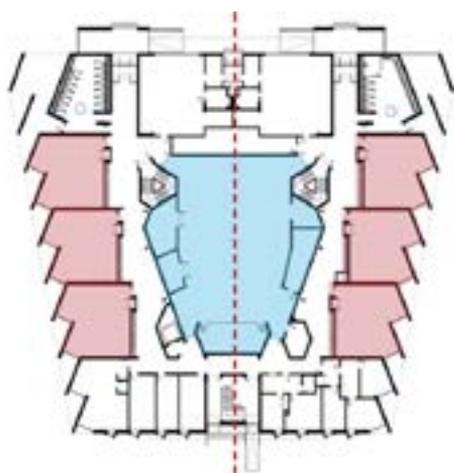


Fig. 2. Plan trapézoïdal symétrique  
du rez-de-chaussée.  
En bleu, le gymnase central ;  
en rouge, les salles de classe.

### Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc

À la fin des années 1950, cette firme est créée par trois collègues de l'École d'architecture de l'Université McGill : Louis-Joseph Papineau, Guy Gérin-Lajoie et Michel Robert Le Blanc. Active jusqu'en 1981, elle est à l'origine de plusieurs constructions marquantes de la modernité architecturale au Québec. Elle remporte à trois reprises la prestigieuse médaille Massey : pour la résidence des jeunes filles de

l'Université de Montréal (1965), la station de métro Peel (1966) et le pavillon du Québec à Expo 67. Sa production comprend plusieurs établissements scolaires au Québec, dont l'ancienne école primaire Regina-Caeli à Pointe-Claire, et ailleurs, telle l'école Inuksuk (autrefois Gordon-Robertson), à Iqaluit, au Nunavut.

# ÉCOLE AU PIED-DE-LA-MONTAGNE

## PAVILLON JEAN-JACQUES-OLIER

—

Par  
Félix  
Rousseau

Au lendemain d'un incendie dévastateur, en 1966, l'école primaire Jean-Jacques-Olier doit être reconstruite. L'établissement, dont l'existence remonte à 1875, renaît de ses cendres sous la forme d'une école résolument moderne qui reflète les changements que connaît alors le Québec en matière d'architecture et d'éducation.

À Jean-Jacques-Olier, la firme Brassard et Warren reçoit un mandat complexe. Les dimensions modestes du terrain, le grand nombre d'élèves (26 classes au primaire et 2 en maternelle) et la nécessité d'aménager une cour imposent de construire en hauteur. C'est pourquoi le nouveau bâtiment possède quatre étages, une caractéristique peu commune pour une école primaire à l'époque, où on préconise plutôt un bâtiment au volume réduit, adapté à l'échelle de l'enfant, comme ceux des écoles Félix-Leclerc (voir p. 9-10) et Marie-Favery (voir p. 17-18).

Les architectes parviennent tout de même à inscrire leur bâtiment dans la modernité. Comme dans d'autres écoles construites au même moment, Brassard et Warren séparent les fonctions en volumes distincts, un parti pris fonctionnaliste qui permet de déterminer aisément l'aménagement des espaces intérieurs depuis la rue. Avenue des Pins, le bâtiment se divise en deux sections: le corps de bâtiment principal comprenant les salles de classe et, à l'ouest, un volume d'un étage incluant la salle du personnel et la bibliothèque (fig. 1). Le gymnase se trouve à l'arrière et donne sur la cour d'école (fig. 2).

—

**École au Pied-de-la-Montagne,  
Pavillon Jean-Jacques-Olier  
(avant école Jean-Jacques-Olier,  
école Olier et école modèle Saint-Denis)  
311, avenue des Pins Est  
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal  
Primaire: maternelle à sixième année  
Architectes: Paul G. Brassard et Walter Warren  
Collaborateur: Francisco Algora de Sanjuan,  
architecte  
Construction: 1967**

Par une recherche originale dans la composition de ces différents volumes, les architectes visent par ailleurs à créer un contrepoint visuel à la hauteur du bâtiment. Sur la façade principale de l'avenue des Pins, cette démarche se traduit par de nombreuses tensions entre horizontalité et verticalité. La section où se trouvent les salles de classe alterne sur quatre étages des surfaces en retrait et en saillie, donnant ainsi un certain rythme à la façade. Dans la partie reculée, au-dessus de l'entrée principale, se trouve la murale de l'architecte Francisco Algora de Sanjuan, une œuvre d'art abstraite où les qualités plastiques du béton sont habilement soulignées (voir p. 28). Plus à l'ouest, la même façade est traitée fort différemment. L'alternance d'éléments verticaux, soit de minces colonnes de béton et d'étroites fenêtres pleine hauteur, sur une façade basse et étalée offre une interface conviviale avec la rue.

Sur les côtés et à l'arrière, les bandeaux de fenêtres et les grandes poutres de béton qui traversent le bâtiment sur chaque niveau donnent une impression d'horizontalité marquée. Ces poutres structurales font elles-mêmes l'objet d'un traitement esthétique qui renforce cet effet, par leur débordement en saillie et par l'ajout d'une série de rainures visibles sur toute leur longueur.

À l'intérieur, les architectes intègrent deux classes de maternelle, au moment où celles-ci se généralisent dans la foulée des recommandations du rapport Parent. Au primaire, Jean-Jacques-Olier adopte la nouvelle formule pédagogique qui réduit la durée de cet ordre d'enseignement à six ans, une mesure qui sera officiellement mise en place deux ans plus tard dans l'ensemble de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). La présence de cloisons mobiles entre certaines salles de classe confirme également la volonté de créer une école adaptée aux nouvelles intentions en matière de pédagogie (fig. 3).



Fig. 1. Façade principale, avenue des Pins.



Fig. 2. Façade arrière et cour d'école vers 1967.



Fig. 3. Salle de classe double avec cloison mobile vers 1967.

### Paul G. Brassard

(?, 1912 ou 1913 [?] - ?, 1995)

Diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1939, où il y enseignera le design architectural, Paul G. Brassard exerce la profession d'architecte pendant plusieurs décennies à Montréal. Dans les années 1940 et 1950, il travaille surtout dans les milieux commercial et industriel. Il rédige aussi une chronique hebdomadaire dans le *Daily Commercial News*, un périodique de l'industrie de la construction diffusé dans l'Est du Canada. Dans les années 1940, il crée avec Walter Warren la firme Brassard et Warren. Celle-ci conçoit trois écoles pour la CECM : l'école Jean-Jacques-Olier (1967), le centre Champagnat (1968) et l'école Georges-Vanier (1972). Brassard & Warren dessine

également les plans des stations de métro Saint-Laurent (1966) et D'Iberville (1986). Brassard est conseiller municipal de l'ancienne ville d'Outremont dans les années 1960 et 1970.

### Walter Warren

(?, 1911-?, 1989)

Diplômé de l'École des beaux-arts de Québec en 1939, Walter Warren exerce sa profession pendant une quarantaine d'années à Montréal, seul et en association avec Paul G. Brassard. En plus des projets d'écoles réalisés avec Paul G. Brassard pour la CECM, il conçoit les plans des écoles Our Lady of Charity (1958) et Saint-Mathieu (1975).

# ÉCOLE ARMAND-LAVERGNE

—  
Par  
Arnaud  
Dufort

Construite en 1968 à Tétreaultville, dans l'est de Montréal, l'école Armand-Lavergne exprime sa modernité par son plan courbe rappelant un croissant de lune, ainsi que par l'intégration de son gymnase à une annexe de forme dodécagonale. Avant de devenir l'école Armand-Lavergne, le bâtiment est prévu comme un agrandissement de l'école Saint-Victor, située à côté sur le même terrain exigu, le long de la rue Fletcher. Dans la première moitié des années 1960, il est nécessaire d'agrandir l'école afin d'accueillir la population croissante de ce quartier (fig. 1).

Traditionnellement, les écoles étaient construites selon un plan rectangulaire, les classes étant réparties de part et d'autre d'un corridor central. Il en est ainsi jusqu'au milieu des années 1950, moment où les architectes commencent à proposer d'autres aménagements des espaces intérieurs, une des caractéristiques de l'architecture moderne. Les architectes de la firme Crevier Lemieux Mercier Caron rompent quelque peu avec la tradition en adoptant un plan courbe. Bien qu'il s'agisse d'une forme inhabituelle dans l'ensemble des établissements de la Commission scolaire de Montréal, force est de constater que la disposition des espaces intérieurs innove peu, puisque le plan reprend l'idée du corridor central, comme si les architectes avaient simplement courbé la forme rectangulaire. Les sources ne nous permettent pas de confirmer si cette décision résulte d'une volonté d'innover ou d'une réponse à une contrainte d'espace sur le site.

L'inclusion d'un gymnase dans le programme est un élément novateur issu de la Révolution tranquille et de la parution du rapport Parent. Ce dernier est particulièrement critique des lacunes et du retard qu'accuse le système d'éducation québécois dans le domaine de l'éducation physique. On y parle même de négligence ayant pu contribuer à la création ou à l'accentuation de problèmes physiques et mentaux chez les enfants. Le rapport recommande donc que l'éducation physique devienne obligatoire dans tous les ordres d'enseignement et que les écoles soient désormais construites avec des installations sportives adéquates, ce qui n'était pas le cas auparavant, la plupart des écoles traditionnelles ne possédant qu'une salle polyvalente, habituellement située au rez-de-chaussée, qui servait de salle de jeu et parfois de palestra. Cela explique que plusieurs de ces établissements ont été agrandis au fil des ans par l'ajout d'un gymnase. En 1968, la Commission des écoles catholiques de Montréal annonce que toutes les nouvelles écoles, tant primaires que secondaires, devront être équipées d'un gymnase. Tel sera donc le cas de l'école Armand-Lavergne (fig. 2).

On souhaite également que les espaces consacrés aux activités sportives soient séparés de ceux où ont lieu les activités scolaires afin que les uns ne nuisent pas au bon déroulement des autres. Les architectes ont ainsi isolé le gymnase dans un volume distinct qui se niche dans le creux de la forme arrondie de l'école et qui est relié à cette dernière par une passerelle. Ce cloisonnement du gymnase fait de l'école Armand-Lavergne un témoin de l'impact du rapport Parent et du renouveau pédagogique québécois sur l'architecture des écoles. Il en résulte un petit pavillon dont la forme dodécagonale est rare parmi les écoles de la Commission scolaire de Montréal (fig. 3).

—  
**École Armand-Lavergne**  
(avant agrandissement de  
l'école Saint-Victor)  
2600, avenue Fletcher  
Arrondissement Mercier-  
Hochelaga-Maisonneuve  
Primaire: maternelle à sixième année  
Architectes: Crevier Lemieux Mercier Caron  
Construction: 1968

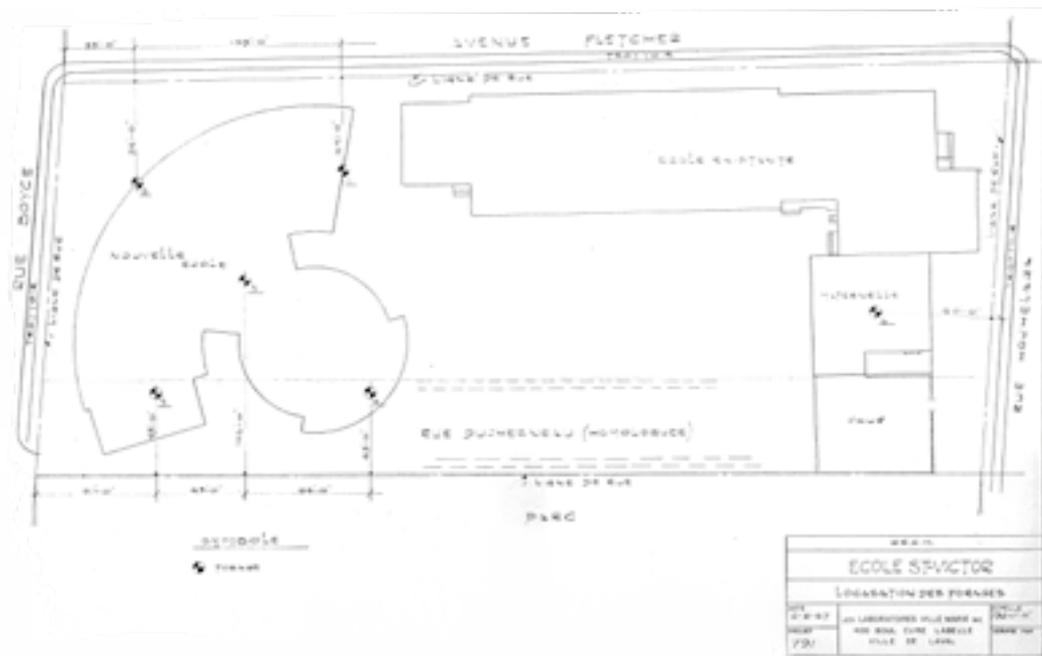


Fig. 1. Plan d'implantation de l'agrandissement à l'école Victor-Doré.



Fig. 2. Vue arrière de l'école Armand-Lavergne où l'on voit le gymnase.



Fig. 3. L'intérieur du gymnase de l'école Armand-Lavergne.

**Crevier Lemieux Mercier Caron**

Cabinet d'architecture fondé à Montréal en 1954 par les architectes Jean Crevier, Lucien Lemieux et Henri Mercier, tous diplômés de l'École des beaux-arts de Montréal à la fin des années 1920. La firme est connue sous le nom de Crevier Bélanger Mercier Lemieux jusqu'au départ d'Yves Bélanger, en 1954. Robert Caron s'y joint

en 1960 et y travaille jusqu'en 1970. À partir de 1971, à la suite du décès de Lemieux (1969), le cabinet est actif sous le nom de Crevier et Mercier. Crevier Lemieux Mercier Caron a conçu des hôpitaux, des églises et des écoles un peu partout au Québec, ainsi que les stations McGill et Sherbrooke du métro de Montréal.

# ÉCOLE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

—  
Par  
Isabelle  
Lortie

Construite dans le nord de Montréal sur un terrain vague entouré d'un nouvel ensemble résidentiel, cette école polyvalente consiste en une succession de volumes rectangulaires atteignant quatre niveaux en son point central. Unique parmi les écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), elle se démarque nettement du cadre bâti environnant par son volume considérable et sa composition. Conçu pour accueillir 2 700 élèves dans les formations générale et professionnelle, en plus d'adultes à la formation permanente, l'établissement cherche à s'intégrer à la communauté en rendant ses équipements culturels et sportifs accessibles. Le bâtiment présente des caractéristiques qui l'associent directement au mouvement moderne puisqu'il résulte d'une exploration programmatique et formelle en réponse à cette nouveauté qu'est la polyvalente dans le paysage scolaire québécois.

Cet édifice fonctionnel répond aux exigences ministérielles de ségrégation de l'espace par cycle d'apprentissage et par affectation des locaux. Il comprend, d'une part, 50 salles de cours, une vingtaine de laboratoires, deux gymnases doubles, une bibliothèque d'environ 20 000 volumes, une cafétéria de 720 places et un auditorium de 576 places. D'autre part, une vingtaine de locaux consacrés à la formation professionnelle recréent des conditions de travail réelles, notamment pour les cuisines-restaurants et les ateliers de mécanique. Ces multiples locaux et le nombre important d'élèves qui la fréquentent font de cette polyvalente l'une des plus importantes de la commission scolaire (voir le plan du rez-de-chaussée de l'école, p. 8).

La présence de nombreux murs aveugles en béton armé souligne le fait que le bâtiment est conçu pour être refermé sur lui-même. Les volumes bas occupés par les gymnases, les palestres et les ateliers lourds sont revêtus de tôle en remplacement des panneaux de ciment-amiante noir d'origine. Le traitement des ouvertures est donc important dans cette école. Seules quelques fenêtres ressemblant à des meurtrières dans les salles de cours et à la bibliothèque percent les grands pans de murs (fig. 1). En saillie vers l'extérieur, les vitrages fixes encadrés de béton de couleur violacée diffusent la lumière et non le soleil vers l'intérieur. L'esthétique de ces ouvertures renvoie au travail de l'architecte Le Corbusier, tout comme le revêtement de crépi blanc et les pilotis du niveau inférieur, rare composition en finesse du volume massif (fig. 2).

La lumière naturelle très peu présente en raison de la forme et de la disposition des fenêtres reflète une idéologie qui avait cours à l'époque, mais est contraire à celle prônée de nos jours. Les architectes justifient ce parti par l'importance de favoriser la concentration de l'esprit en contrôlant toute source de distraction externe. Ces conditions entraînent la présence d'un système central de ventilation, une technologie alors nouvelle dans les écoles.

À l'intérieur, des couleurs vives identifient les différents niveaux, en plus d'égayer les lieux. Ces mêmes couleurs sont reprises dans la signalisation intérieure et extérieure conçue par les architectes (fig. 3). La signalisation est d'ailleurs essentielle dans cette école au plan labyrinthique, l'absence de contact visuel avec l'extérieur ne créant aucun point de repère.

—  
**École Louis-Joseph-Papineau**  
(avant école polyvalente Louis-Joseph-Papineau)  
2901, rue de Louvain Est  
Arrondissement Villeray-  
Saint-Michel-Parc-Extension  
Secondaire : première à cinquième année  
Architectes : Louis-Gilles Duplessis,  
Maurice Labelle, Gérard Derome  
Construction : 1969-1970



Fig. 1. Façade nord-est.



Fig. 2. Accès et passerelle vis-à-vis de la bibliothèque.



Fig. 3. Exemple de signalisation intérieure.

### Duplessis Labelle Derome

Cabinet d'architecture fondé à Montréal en 1949 par les architectes Louis-Gilles Duplessis, diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1938, et Maurice Labelle. Gérard Derome s'y joint au début des années 1950 et leur collaboration dure près de 20 ans. Par la suite, la firme est active sous le nom de Duplessis, Labelle et Blais, puis de

1980 à 1989, sous celui de Duplessis, Labelle et Ouimet. Sur l'île de Montréal, la production de Duplessis Labelle Derome est vaste et diversifiée, comprenant notamment des caisses populaires, des écoles primaires et secondaires et des polyvalentes, des églises, l'aréna du parc Villeray (centre sportif Jean-Rougeau), ainsi que les stations de métro Rosemont et Jean-Talon.

# ÉCOLE PÈRE-MARQUETTE

—

Par  
Camille  
St-Onge

L'école secondaire polyvalente Père-Marquette est un des symboles forts de la modernité parmi les établissements de la Commission scolaire de Montréal. Cette modernité se manifeste par la conception fonctionnelle du bâtiment, qui se base sur la fluidité des circulations intérieures. Elle s'exprime également par l'intégration de l'école dans un ensemble collectif incluant un centre sportif et un parc urbain ouverts à tous les citoyens du quartier.

Les polyvalentes, une invention de la modernité, résultent du regroupement d'anciens établissements d'enseignement de niveau secondaire telles que l'école d'art et de métiers, le collège classique et l'école secondaire traditionnelle. Ce sont donc des bâtiments de grande envergure autant par leur superficie et leurs installations que par le nombre d'élèves qu'elles accueillent. L'école polyvalente Père-Marquette présente une surface de plancher de 25 000 m<sup>2</sup>. Puisqu'elle doit compter 2 500 étudiants, la clarté des circulations et la facilité de repérage sont primordiales. Les circulations intérieures ont donc fait l'objet d'une recherche conceptuelle visant à assurer l'efficacité des déplacements (fig. 1). D'une part, l'utilisation de différentes couleurs dans les corridors permet de se repérer

facilement à l'intérieur. Malheureusement, la plupart des composantes de cette signalétique d'origine ont été perdues dans un incendie qui a détruit une partie du bâtiment en 2006. D'autre part, les circulations intérieures s'accompagnent d'une autre signalétique conçue par les architectes, qui se déploie aussi à l'extérieur du bâtiment. Le symbole de la flèche stylisée, comprenant les initiales de l'école, est reproduit sur les signaux lumineux suspendus, sur ceux apposés en relief sur les murs et sur les éléments décoratifs en fer et en béton (fig. 2).

Le site sur lequel est érigée l'école Père-Marquette est particulier. Le bâtiment est construit dans un secteur où se trouvait autrefois une carrière de pierre qui a été progressivement remblayée à partir des années 1920. L'école est pourvue de cheminées qui servent à évacuer les gaz souterrains. Le terrain a été choisi en fonction de la proximité du centre récréatif, construit en 1955, et du grand parc, tous deux propriétés de la Ville de Montréal (fig. 3). En 1970, cette dernière vend à la Commission des écoles catholiques de Montréal une partie du terrain pour la construction de la polyvalente et de nouveaux gymnases. L'école est implantée du côté sud de la rue de Bellechasse, alors qu'au nord de la rue, les gymnases sont mitoyens au centre récréatif. Un tunnel les relie afin de faciliter les déplacements des élèves. À l'époque, il est prévu que des espaces de la polyvalente, notamment l'auditorium, soient accessibles aux citoyens du secteur certains jours de la semaine.

—

**École secondaire Père-Marquette  
(avant école polyvalente Père-Marquette)  
6030, rue Marquette  
Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie  
Secondaire : première à cinquième année  
Architectes : Labelle Labelle Marchand Geoffroy  
Construction : 1972**

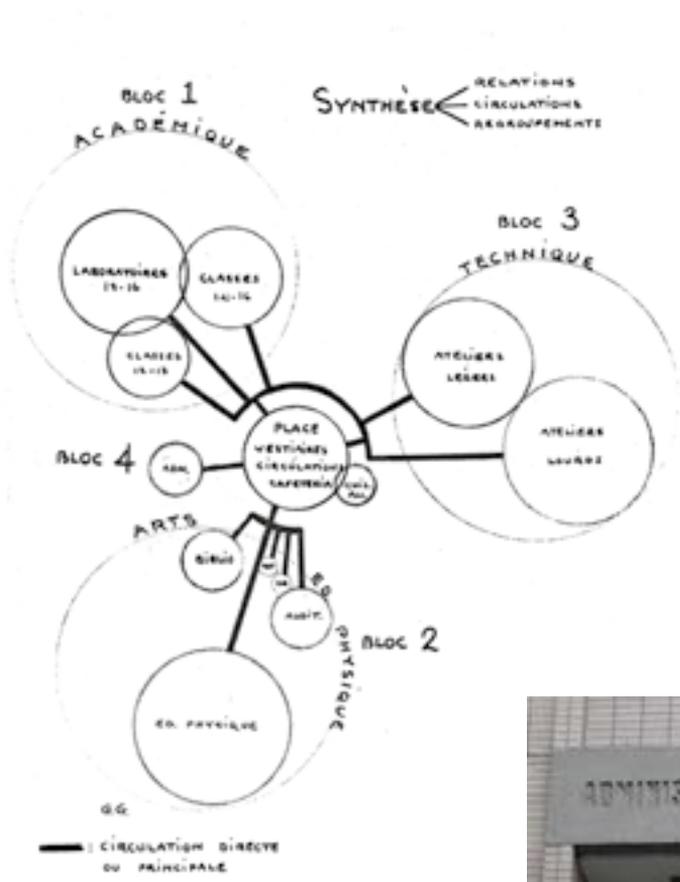


Fig. 1. Schéma des circulations intérieures.



Fig. 2. Exemple de signalétique extérieure en fer.



Fig. 3. Vue aérienne de l'équipement collectif avec le gymnase au premier plan et l'école Père-Marquette au haut de l'image.

**Labelle Labelle Marchand Geoffroy**

Diplômé de l'Université McGill et du Beaux-Arts Institute of Design de New York, Henri S. Labelle est un architecte prolifique durant les années 1930. Il construit nombre d'églises et d'hôpitaux, dont Sainte-Justine et Saint-Luc à Montréal. En 1958, son fils Henri P. Labelle, ainsi qu'André Marchand et Richard Geoffroy se joignent à lui pour

fonder la firme Labelle Labelle Marchand Geoffroy. La nouvelle firme concevra de nombreuses écoles, dont Pierre-Laporte, et recevra des mandats d'envergure tels que le pavillon de l'Autriche d'Expo 67 et la station de métro Namur (1984).

# APPRÉCIER L'ARCHITECTURE SCOLAIRE MODERNE

—  
 Par  
 Claudine  
 Déom &  
 Andréane  
 Nadeau

Les écoles participent grandement à la qualité des quartiers. D'une part, plusieurs d'entre elles sont situées à proximité d'une église et de son presbytère, contribuant ainsi à la qualité architecturale d'un regroupement d'édifices institutionnels dont l'histoire remonte souvent aux origines du secteur. D'autre part, en raison des différentes activités qui s'y déroulent, les écoles jouent un rôle important dans la vie des citoyens. En plus d'être des lieux de rencontres et d'échanges au quotidien, elles concourent à forger un sentiment d'appartenance au sein d'une communauté formée d'élèves, de parents, d'enseignants et de membres du personnel de soutien.

Toutefois, force est d'admettre que l'on oublie parfois les qualités architecturales qui font des écoles des lieux agréables pour ne voir que les aspects qui ne conviennent plus aux besoins contemporains tels que des salles de classe trop petites ou des équipements vétustes. Bien que leur construction soit relativement récente, les écoles issues du mouvement moderne des années 1950, 1960 et 1970 font souvent partie des plus mal aimés de nos bâtiments scolaires. Certaines caractéristiques – par exemple la présence marquée du béton brut et l'absence d'ornementation – contribuent sans doute à leur donner, aux yeux de certains, un côté rébarbatif. De surcroît, le fait que plusieurs d'entre elles n'aient pas toujours bénéficié de l'entretien qu'elles méritaient au fil du temps les rend encore moins attrayantes.

Il devient alors difficile pour plusieurs d'associer le mot « patrimoine » aux écoles de cette époque. En effet, la notion de patrimoine reste liée aux bâtiments « historiques » et à ceux qui présentent des éléments ornementaux dont les couleurs, les textures ou les motifs figuratifs les rattachent à des styles architecturaux particuliers. C'est ce qui explique que les écoles modernes, qui proposent une esthétique nouvelle rejetant précisément de tels éléments, ne fassent pas l'unanimité lorsqu'il s'agit d'en reconnaître la valeur patrimoniale. Ce phénomène n'est pas exclusif aux bâtiments scolaires. Il touche plusieurs types de constructions de la période.

Il faut dire que l'architecture moderne ne se révèle pas facilement. Un détail dans la texture du béton ici, un éclairage zénithal là, ou encore un lien visuel entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment : comme elles sont subtiles, ces qualités ne sont pas toujours faciles à repérer, même pour l'expert. Cette difficulté et une certaine méconnaissance de l'architecture moderne expliquent la disparition malheureuse de quelques-uns de ces éléments caractéristiques au cours des années.

Par ailleurs, l'aspect expérimental des écoles de cette époque (voir *La modernité dans les établissements scolaires*, p. 7-8) a aussi entraîné des modifications à leur architecture. Des caractéristiques qui répondaient aux stratégies pédagogiques introduites au cours des années 1960, telles que les grandes salles de classe libres de cloisons ou la quasi-absence de fenêtres, ont été transformées – pour ne pas dire corrigées – afin d'adapter les bâtiments aux besoins éducatifs en constante évolution. En outre, certaines de ces écoles se sont vite révélées trop petites et ont ainsi dû être agrandies.

Dès lors, il va de soi que les écoles modernes devront être adaptées aux besoins actuels. Le défi des prochaines années sera donc de trouver un équilibre entre leur conservation et leur transformation. Bien que ces deux termes puissent paraître contradictoires, il n'en est rien. Les actions de conservation du patrimoine ne se limitent plus, comme avant, à la restauration et la reconstruction. Aujourd'hui, la réhabilitation et l'entretien des bâtiments sont perçus non seulement comme des gestes de conservation, mais aussi comme des stratégies conformes aux principes du développement durable. En encourageant des interventions qui allient l'innovation à la préservation de la valeur patrimoniale, une conservation durable et sensible des écoles issues du mouvement moderne est possible. L'atteinte de cet équilibre, toutefois, dépend d'une véritable appréciation de l'architecture moderne.



Détail de l'œuvre en béton de l'école Au-Pied-de-la-Montagne, pavillon Jean-Jacques-Olier (voir p. 19-20).

# SOURCES

## Sources générales

Bassil, Soraya. « Les leçons de l'école moderne », *Continuité*, no 102, 2004, p. 38-40.

Bergeron, Claude. *Architectures du XXe siècle au Québec*, Montréal, Méridien, 1989, 271 pages.

Betts, Randolph C., « Nouvelle orientation dans la construction des écoles », *Architecture-bâtiment-construction*, vol. VI, n° 69, janvier 1952, p. 11-13, 32.

Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, et Alphonse-Marie Parent. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, tomes 2 et 3*, Québec, Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1965-1966.

Couturier, Jacques Paul. *Un passé composé. Le Canada de 1850 à nos jours*, Moncton, Éditions d'Acadie, 2000, 419 pages.

Déom, Claudine (dir.). *ARQ Architecture-Québec. Art et écoles*, no 172, août 2015, 40 pages.

Doucet, Danielle. « Premiers regards sur les œuvres d'art de la CSDM : une histoire de commandes, de courants artistiques, de matérialités, d'intégrations », *ARQ Architecture-Québec. Art et écoles*, no 172, août 2015, p. 14-27.

Durocher, René. « Révolution tranquille », *Encyclopédie canadienne*, 4 mars 2015 [30 juillet 2013], en ligne, [<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/revolution-tranquille/>] (consulté en décembre 2017.)

Gagnon, Robert. *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Le développement d'un réseau d'écoles publiques en milieu urbain*, Montréal, Boréal, 1996, 401 pages.

Hill, Robert G. *Biographical Dictionary of Architects in Canada 1800-1950*, 2017 [2009], en ligne, [<http://dictionaryofarchitectsincanada.org>] (consulté en décembre 2017.)

Lamy, Laurent, et Jean-Claude Hurni. *Architecture contemporaine au Québec 1960-1970*, Montréal, L'Hexagone, 1983, 179 pages.

Linteau, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 2000, 627 pages.

Lortie, André (dir.). *Les années 60. Montréal voit grand*, Montréal, Centre canadien d'architecture; Vancouver, Douglas & McIntyre, 2004, 205 pages.

Martel, Marcel. « États généraux du Canada français », *Encyclopédie canadienne*, 26 janvier 2016 [3 mai 2007], en ligne, [<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/etats-generaux-du-canada-francais/>] (consulté en décembre 2017.)

Schoenauer, Norbert. « The School with John Bland : 1940s », Peter Guo-hua Fu School of Architecture-McGill University, sans date, en ligne, [<https://www.mcgill.ca/architecture/school/history/forties>] (consulté le 4 décembre 2017.)

Schupp, Patrick. « L'école moderne : son cadre et son esprit », *Architecture-bâtiment-construction*, vol. XVI, no 181, mai 1961, p. 52-56.

Vanlaethem, France. *Patrimoine en devenir : l'architecture moderne au Québec*, Québec, Les publications du Québec, 2012, 227 pages.

Vanlaethem, France, Danielle Doucet, Sophie Mankowski et Conrad Gallant. *Sur les traces du Montréal moderne et du domaine de l'Estérel au Québec*, Bruxelles, CIVA-Docomomo Québec, 2007, 217 pages.

## Sources spécifiques

### École Félix-Leclerc

« École élémentaire Logan à Montréal », *Architecture bâtiment-construction*, vol. IX, n° 102 (oct. 1954), p. 48-50.

Passerelles – coopérative en patrimoine pour CSDM, Service des ressources matérielles. *Étude patrimoniale, école Félix-Leclerc – 6055, avenue Darlington, Montréal*, Montréal, 2017, 73 pages.

### Édifice des Pins

« Joseph Iliu », *Art public Montréal*, 2017, [en ligne]. [<https://artpublicmontreal.ca/artiste/iliu-joseph/>] (consulté en décembre 2017)

« Station-service », *Encyclopédie canadienne*, [en ligne]. [<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/station-service/>] (consulté en décembre 2017)

CECM. *École des métiers de l'automobile*, CECM, Montréal, novembre 1987, 11 pages.

Dagenais, G. « Faites votre choix : Écoles techniques, Arts et métiers, Arts graphiques, Meuble, Papier, Textile, Automobile », *Le mouvement ouvrier*, Montréal, Éditions de la L.O.C., 1949, p. 59.

École et ateliers d'arts et métiers. *Rapport au gouvernement fédéral, École de l'automobile*, ministère de la Jeunesse, septembre 1949.

### Académie Dunton

Dossier 067, Académie Dunton, Archives CSDM.

### Centre administratif de la Commission scolaire de Montréal

Dossier 493, Centre administratif, Archives CSDM.

« Armand Filion », *Art public Montréal*, 2017, [en ligne]. [<https://artpublicmontreal.ca/artistes/>] (consulté en décembre 2017)

« Le centre administratif de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal sur Caissons Franki... », publicité, *Architecture-bâtiment-construction*, vol. XII, no 136, août 1957, p. 56.

Marcotte, Léopoldine. *Étude patrimoniale: Centre administratif de la Commission scolaire de Montréal*, Université de Montréal, 2007, 66 pages.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec. « Doucet, Emmanuel-Arthur », Répertoire du patrimoine culturel du Québec, 2013, [en ligne]. [[http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=12285&type=pge#Wj0\\_sq1eiRt](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=12285&type=pge#Wj0_sq1eiRt)] (consulté en décembre 2017)

### École Marie-Favery

Fonds Gérin-Lajoie, UQAM (fonds non indexé).

Fonds Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc architectes. Devis et dessins architecturaux, 5 contenants, P193, S1 1983-05-049/103 à P193, S1 1983-05-049/107, BAnQ Montréal.

Gariépy, Gilles. « Écoles neuves, agrandies ou louées pour parer au surpeuplement scolaire », *La Presse*, cahier 2, 25 août 1966, p. 21-22.

« Profil d'architectes d'aujourd'hui: Louis-Joseph Papineau », *ARQ Architecture-Québec*, no 69, octobre 1992, 40 pages.

### École au Pied-de-la-Montagne Pavillon Jean-Jacques-Olier

Dossier 008, Jean-Jacques-Olier. Archives CSDM.

« Contributor to this Issue: Paul G. Brassard », *The Royal Architectural Institute of Canada (RAIC) Journal*, vol. XXXIII, no 11, 1956, p. 449.

### École Armand-Lavergne

Dossier 029, Armand-Lavergne. Archives CSDM.

Brochu, Katerine et Yolaine Legendre. *Henri Mercier, architecte*, travail inédit présenté dans le cadre du Séminaire de recherche en architecture québécoise, Université de Montréal, 1988.

Société Radio-Canada. « L'éducation physique », archives de Radio-Canada, 1966, [en ligne]. [[http://archives.radio-canada.ca/art\\_de\\_vivre/mieux\\_etre/clips/2973/](http://archives.radio-canada.ca/art_de_vivre/mieux_etre/clips/2973/)] (consulté en décembre 2017)

### École Louis-Joseph-Papineau

Dossier 553, Louis-Joseph-Papineau, Archives CSDM.

CECM. *L'École polyvalente Louis-Joseph-Papineau, Montréal*, Office des relations publiques de la CECM, 1970, 12 pages.

Dufresne, Roch. « École Louis-Joseph Papineau », *Architecture Concept*, vol. XXVII, no 301, janvier-février 1972, p. 20-25.

Duplessis Labelle Derome, architectes. École Louis-Joseph Papineau; École secondaire polyvalente zone 13 de Ville Saint-Michel-de-Laval, 1969-1970, dessins techniques et devis, échelles multiples, Fonds Duplessis, Labelle et Ouimet, architectes 1949-1989, P593 1996-01-01/11/12, BAnQ Montréal.

### École Père-Marquette

Dossier 038, Père-Marquette. Archives, CSDM.

Fonds Labelle, Marchand, Geoffroy, Bernard. BAnQ, P823.

« École secondaire Père-Marquette », *Architecture Concept*, vol. XXVI, no 300, décembre 1971, p. 32-38.

« Projets de construction en cours à la C.E.C.M. L'école polyvalente Père-Marquette », *Bâtiment*, vol. XLVI, no 9, p. 16-18.

# CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

## Page couverture

Détail du plafond à caissons de l'école Marie-Favery. Isabelle Lortie, 2017.

## L'avènement de la modernité architecturale au Québec

Fig. 1 Pavillon du Québec d'Expo 67, Guerinf sous licence Creative Commons CC-BY-SA 4.0 [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pavillon\\_du\\_Qu%C3%A9bec.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pavillon_du_Qu%C3%A9bec.jpg)

Fig. 2 Place des Arts, salle Wilfrid-Pelletier, Picasa sous licence Creative Commons CC-BY-SA 4.0 [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Place\\_des\\_arts,\\_salle\\_Wilfrid-Pelletier.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Place_des_arts,_salle_Wilfrid-Pelletier.jpg)

## La modernité dans les établissements scolaires

Fig. 1 Architecture Concept, vol. XXVII, janvier-février 1972, p. 22-23.

Fig. 2 Arnaud Dufort, 2017.

## École Félix-Leclerc

Fig. 1 Architecture-bâtiment-construction, vol. IX, no 102, octobre 1954, p. 48.

Fig. 2 Luke & Little, « Preliminary Ground Plan. Darlington – Soissons School », vers 1951, plan provenant de CSDM, Service des ressources matérielles et annoté par Jessika Poirier, 2017.

Fig. 3 Jessika Poirier, 2017.

Fig. 4 Laure Émery, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, 2011.

## Édifice des Pins

Fig. 1 « L'École de l'automobile de Montréal », Architecture-bâtiment-construction, vol. XII, no 138, octobre 1957, p. 59.

Fig. 2 Underwriters' Survey Bureau, Limited. Insurance plan of the city of Montreal, vol. III, 1935 (révisé en 1939), planche no 142.

Fig. 3 Archives BAnQ, photo Claude Décarie.

Fig. 4 Alain Laforest, 2015.

## Académie Dunton

Fig. 1 Laure Émery, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, 2011.

Fig. 2 Alain Laforest, 2015.

Fig. 3 Laure Émery, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, 2011.

## Centre administratif de la Commission scolaire de Montréal

Fig. 1 Archives CSDM.

Fig. 2 Alain Laforest, 2015.

Fig. 3 Isabelle Lortie, 2017.

Fig. 4 Isabelle Lortie, 2017.

## École Marie-Favery

Fig. 1 Claudine Déom, 2018.

Fig. 2 Claudine Déom (dir.), Plan de conservation de l'école Marie-Favery, travail inédit réalisé dans le cadre de l'atelier en conservation (AME 6549) à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 2017 (modifié par Jessika Poirier).

Fig. 3 Claudine Déom, 2018.

Fig. 4 Isabelle Lortie, 2017.

## École au Pied-de-la-Montagne Pavillon Jean-Jacques-Olier

Fig. 1 Félix Rousseau, 2017.

Fig. 2 Archives CSDM.

Fig. 3 « École Jean-Jacques Olier, Montréal », Architecture-bâtiment-construction, vol. XXII, no 259, novembre 1967, p. 30.

## École Armand-Lavergne

Fig. 1 Archives de la CSDM.

Fig. 2 Arnaud Dufort, 2017.

Fig. 3 Arnaud Dufort, 2017.

## École Louis-Joseph-Papineau

Fig. 1 Isabelle Lortie, 2017.

Fig. 2 Isabelle Lortie, 2017.

Fig. 3 Laure Émery, Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, 2012.

## École Père-Marquette

Fig. 1 Archives CSDM.

Fig. 2 Camille St-Onge, 2017.

Fig. 3 Fonds Services des affaires institutionnelles, Répertoire des parcs et des installations sportives et récréatives de la Ville de Montréal/Rhéal Benny. 2 septembre au 5 novembre 1976, CA M001 VM094-Y-1-02-D209, Archives de la Ville de Montréal.

## Apprécier l'architecture scolaire moderne

Alain Laforest, 2015.





Université   
de Montréal



Commission  
scolaire  
de Montréal